

# AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

## VISANT LE DÉCLASSEMENT D'UNE EMPRISE FONCIÈRE À PRÉLEVER SUR LA PARCELLE CADASTRÉE N°AP 200, SITUÉE 199 RUE SAINT-LOUIS

Arrêté municipal N°ARR2024-140 du 19 avril 2024

Il sera procédé à une enquête publique unique portant sur le déclassement d'une emprise du domaine public routier communal, à prélever sur la parcelle cadastrée n°AP 200, située 199 rue Saint-Louis, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Saint-Louis.

### DURÉE DE L'ENQUÊTE :

15 jours (du 15 mai 2024 à 9h au 30 mai 2024 à 17h).

### COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Monsieur Gaëtan BERNARD a été désigné par Monsieur le Maire en qualité de commissaire enquêteur.

### LIEU DE L'ENQUÊTE :

Le dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public de même que le registre d'enquête en mairie de Carrières-sous-Poissy (1 place Saint-Blaise) à la Direction de l'Aménagement urbain et de l'Économie locale pendant toute la durée de l'enquête publique, aux jours et heures d'ouverture (du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30).

Chacun pourra, pendant la durée de l'enquête publique, prendre connaissance de ce dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet, ou bien les adresser à Monsieur le commissaire enquêteur, par écrit, à l'adresse suivante : Ville de Carrières-sous-Poissy, Direction de l'Aménagement urbain et de l'Économie locale, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur – déclassement de la parcelle n°AP 200 78955 Carrières-sous-Poissy, ou par la voie dématérialisée à l'adresse suivante [ep.zacsaintlouis@carrieres-sous-poissy.fr](mailto:ep.zacsaintlouis@carrieres-sous-poissy.fr)

Le dossier d'enquête publique sera également consultable en ligne sur le site internet de la ville <https://www.carrieres-sous-poissy.fr>, avant l'ouverture de l'enquête et pendant son déroulement.

### PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Le commissaire enquêteur recueillera en personne les observations du public à l'Hôtel de Ville de Carrières-sous-Poissy aux jours et horaires suivants :

- > le jeudi 16 mai 2024 de 14h à 17h
- > le jeudi 30 mai 2024 de 14h à 17h

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à l'Hôtel de Ville de Carrières-sous-Poissy, (Direction de l'Aménagement urbain et de l'Économie locale) aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30 ainsi que sur le site internet <http://www.carrieres-sous-poissy.fr> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.